COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 30 OCTOBRE 2023

PRÉCISIONS DU DÉPARTEMENT SUITE À LA PUBLICATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES RELATIF À LA GESTION DES COLLÈGES PUBLICS BRETONS

Le Conseil Départemental annonce le regroupement des collèges de Corlay et Saint-Nicolas-du-A la suite de la publication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion des collèges publics bretons, le Département souhaite réaffirmer sa volonté de pérenniser les collèges publics des secteurs de Pleumeur-Bodou/Lannion, Bourbriac/Guingamp, Erquy/Pléneuf/Matignon. Une démarche « rebond » sera engagée par le Département dès les prochaines semaines pour pérenniser ces établissements.

Le Département a bien pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes et de ses préconisations. Le Département tient à rappeler que ces décisions reviennent à l'assemblée départementale et que la fermeture n'est pas la solution retenue pour les collèges des secteurs dits « en sursis » par la CRC (Pleumeur-Bodou/Lannion, Bourbriac/Guingamp, Erquy/Pléneuf/Matignon).

« Comme je l'ai indiqué lors de l'assemblée départementale de juillet 2023, Il n'y a pas de projet de fermeture des collèges publics de Pleumeur-Bodou, Bourbriac, Guingamp, Erquy et Matignon, tient à rassurer **Jean-René Carfantan**, vice-président délégué à l'Éducation et à l'Éducation Populaire. *Travailler à la pérennisation de ces collèges publics fait partie des chantiers prioritaires du mandat en matière d'Education. »*

Pour y parvenir, ces collèges vont faire l'objet d'une attention particulière sur la mandature dans le cadre d'une « démarche rebond » associant les acteurs des territoires concernés. Elle vise à stabiliser les effectifs de ces établissements.

« L'Education est au coeur de la promesse républicaine. Nous mettons tout en œuvre pour garantir un service public de proximité et de qualité en la matière. La démarche volontariste que nous engageons pour ces secteurs en est la preuve. Elle réussira si tous les acteurs oeuvrent dans la même direction », a tenu à rappeler Jean-René Carfantan.

Les premières réunions auprès des partenaires locaux sont prévues avant la fin d'année 2023.

Côtes d'Armor
le Département

CONTACT PRESSE
Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83